

Second Session, Twenty-Eighth Parliament
of Canada, 1969

Second Session, Parlement canadien, 1969

THE HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBER DES COMMUNES DU CANADA

EXPLANATORY NOTES

It has been established that there is a link between cigarette smoking and lung cancer, heart and respiratory diseases.

It has been established that television and radio advertising promote the use of cigarettes, particularly among young people and consequently spread diseases.

The purpose of this Bill is to enable the Board of Broadcast Governors to make regulations controlling or prohibiting cigarette advertising.

NOTES EXPLICATIVES

Il a été établi qu'il existe un lien entre l'usage de la cigarette et le cancer du poumon, les maladies respiratoires et les affections cardiaques.

Il a été établi, également, que l'annonce à la télévision et à la radio encourage l'usage de la cigarette, en particulier chez les jeunes, et par conséquent, propage les maladies.

Ce bill permet au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion d'établir des règlements en vue de limiter ou d'interdire les annonces de cigarettes.